

Tableau de répartition financière pour le fonctionnement du poste Territoire d'Industrie

Ce tableau reprend le montant plafond sur lequel se sont engagés les EPCI, les montants arrêtés pour l'année 1 et les montants prévisionnels pour l'année 2.

Répartition_EPCI_

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 019-200066744-20260129-20260114-DE

EPCI	Population totale	TAUX	Participation de l'Etat	Salaire Chargé	Frais liés au poste*	Total coût du poste en année 1	Montant plafond d'engagement des EPCI	Reste à charge à repartir : ANNEE 1 (du 1er septembre 2024 au 31 août 2025)	Reste à charge à repartir : ANNEE 2 (prévisionnel du 1er septembre 2025 au 31 août 2026)	Part des EPCI
TOTAL	115995	100	40 000,00 €	49 127,26 €	11 902,59 €	61 029,85 €	25 000,00 €	21 029,86 €	25 000,00 €	32,35 %
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	28427	24,51 %					6 126,77 €	5 153,81 €	6 126,77 €	7,93 %
Communauté de Communes (CC) Creuse Sud Ouest	13488	11,63 %					2 907,02 €	2 445,37 €	2 907,02 €	3,76 %
CC Portes de la Creuse en Marche	6597	5,69 %					1 421,83 €	1 196,03 €	1 421,83 €	1,84 %
CC du Pays Sostranien	10380	8,95 %					2 237,17 €	1 881,89 €	2 237,17 €	2,90 %
CC du Pays Dunois	6933	5,98 %					1 494,25 €	1 256,95 €	1 494,25 €	1,93 %
CC de Bénévent/Grand-bourg	6817	5,88 %					1 469,24 €	1 235,92 €	1 469,24 €	1,90 %
CC Creuse Grand Sud	11711	10,10 %					2 524,03 €	2 123,20 €	2 524,03 €	3,27 %
CC Creuse Confluence	16379	14,12 %					3 530,11 €	2 969,51 €	3 530,11 €	4,57 %
CC Marche et Combraille en Aquitaine	13233	11,41 %					2 852,06 €	2 399,14 €	2 852,06 €	3,69 %
11 communes creusoises membres de la CC Haute-Corrèze communauté	2030	1,75 %					437,52 €	368,04 €	437,52 €	0,57 %
coût/ habitant							0,22 €	0,18	0,22	

* détail des frais liés au poste pour la période septembre 2024 - août 2025

	2024-2025
Frais de déplacement hors carburant et véhicule	4 176,65 €
Matériel informatique, téléphonie et logiciels...	1 445,00 €
Frais de véhicule (location, assurance, entretien et carburant	5 919,93 €
Autres frais divers	361,01 €
Total	11 902,59 €

Frais de formation pris en charge à 100% par l'ANCT	3 600,00 €
---	------------